

INTERVENTION PLANIFIEE 23
N/REF : 1/06/2024 50H02 C:000055 I:80115

**SDC '2 a 8 Geneve/21-23 Gacet '
C/O LEFEUVRE SYNDIC
1 RUE ROBERT DUVIVIER
BP 80118
35701 RENNES CEDEX 7**

IMMEUBLE : GENEVE/GACET
21/23 ALLEE DU GACET
2/4/6/8 ALLEE DE GENEVE
35200 RENNES

Rennes, le 15 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : RESEAUX EU - CONTACTER LE SYNDIC TEL 02 99306262
MOTIF : Intervention annuelle
Donneur d'ordre : Mme M DUPE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 12/07 :
ENTRETIEN RESEAUX EAUX USEES SUR 200 ML
ENTRETIEN 6 SIPHONS EAUX USEES SITUES VIDE-SANITAIRES
(UTILISER UN CARRE POUR TRAPPE VISITE)

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 12/07/24 a 17H06 Mme M HERAULT

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
200,00	Entretien Réseau/Siphon Eu	1	5,24	1048,00

TOTAL H.T.	1048,00
T.V.A. a 10,00%	104,80
TOTAL T.T.C.En EURO	1152,80

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.